

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	20 ^{ème}
Nom de site	GEORGINA	Numéro	7510060758
Adresse du site	31-33, rue de la Duée	Hauteur	R+6 (17.20m)
Bailleur de l'immeuble	Social : ADOMA (groupe CDC Habitat)	Destination	habitations
Type d'installation	Nouveau site 3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100Mhz (4G/5G)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ; Free présent		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	18/03/2024
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	19/03/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	18/05/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) et ajout de 3 antennes 3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), avec partage de la fréquence 2100MHz en 4G/5G orientées vers les azimuts 90°, 230° et 330°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 1 et 10m des antennes, porte accès terrasse à 7.42m	Vis-à-vis (25m)	R+7 (24m) 330°
Estimation	3G/4G/5G (2100): 90° <4V/m - 230° <5V/m - 330° <5V/m 5G (3500) : 90° <4V/m - 230° <5V/m - 330° <5V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	3G/4G/5G : 20.12m pour les antennes à faisceaux fixes 5G: 21.12m pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 3 antennes à faisceaux fixes pour la 3G/4G/5G NR2100 et 3 antennes à faisceaux orientables pour la 5G NR3500
Zone technique	Création de la zone technique au niveau de la terrasse

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes**



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
ÉCOLE DE NIVEAU ELEMENTAIRE	16 rue Taclet, 75020 Paris	27m	NON	63m	2.49
ÉCOLE BETH HAYA MOUCHKA ANNEXE GARÇONS	18 passage des saint-simoniens, 75020 Paris	50m	NON	65m	2.05
RESIDENCE DES SAINTS SIMONIENS	12 RUE DE LA DUEE , 75020 Paris	13m	NON	63 m	3.61

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m .

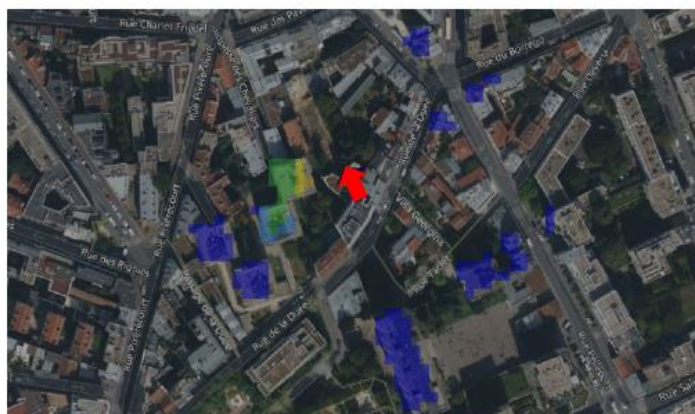
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 90°	Azimut 230°	Azimut 330°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	16.5 m	22.5 m	23.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

v. Azimut 330°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 330°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 20.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 2 et 3 V/m

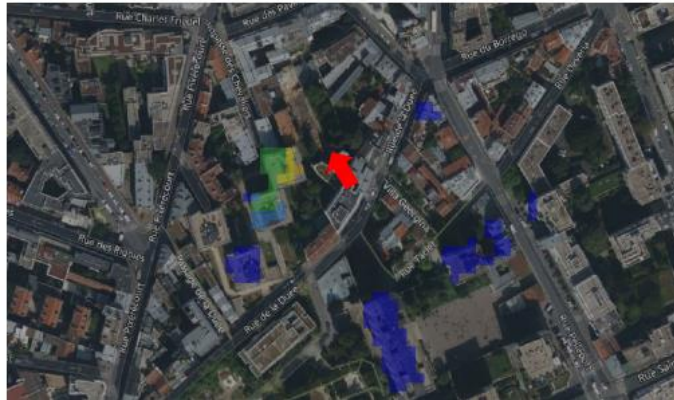
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 90°	Azimut 230°	Azimut 330°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	12.5 m	19.5 m	20.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

vi. Azimut 330°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 330°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 23.5 m .



Légende



Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux

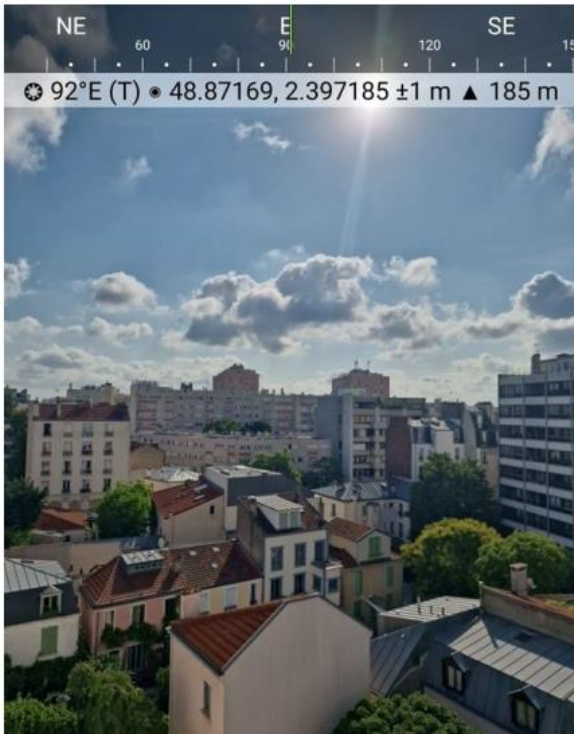


Après travaux



Vue des Azimuts

Azimut 90° :



Azimut 230° :



Azimut 330° :

